



HAL
open science

Les sceaux de Simon de Montfort : un itinéraire politique

Gauthier Langlois

► **To cite this version:**

Gauthier Langlois. Les sceaux de Simon de Montfort : un itinéraire politique. Médiévales 2009 Baziège Colloque d'historiens, Association de recherches baziégeoise racines et environnement, Nov 2009, Baziège, France. pp.129-143. <hal-02554054>

HAL Id: hal-02554054

<https://hal.science/hal-02554054v1>

Submitted on 6 May 2020

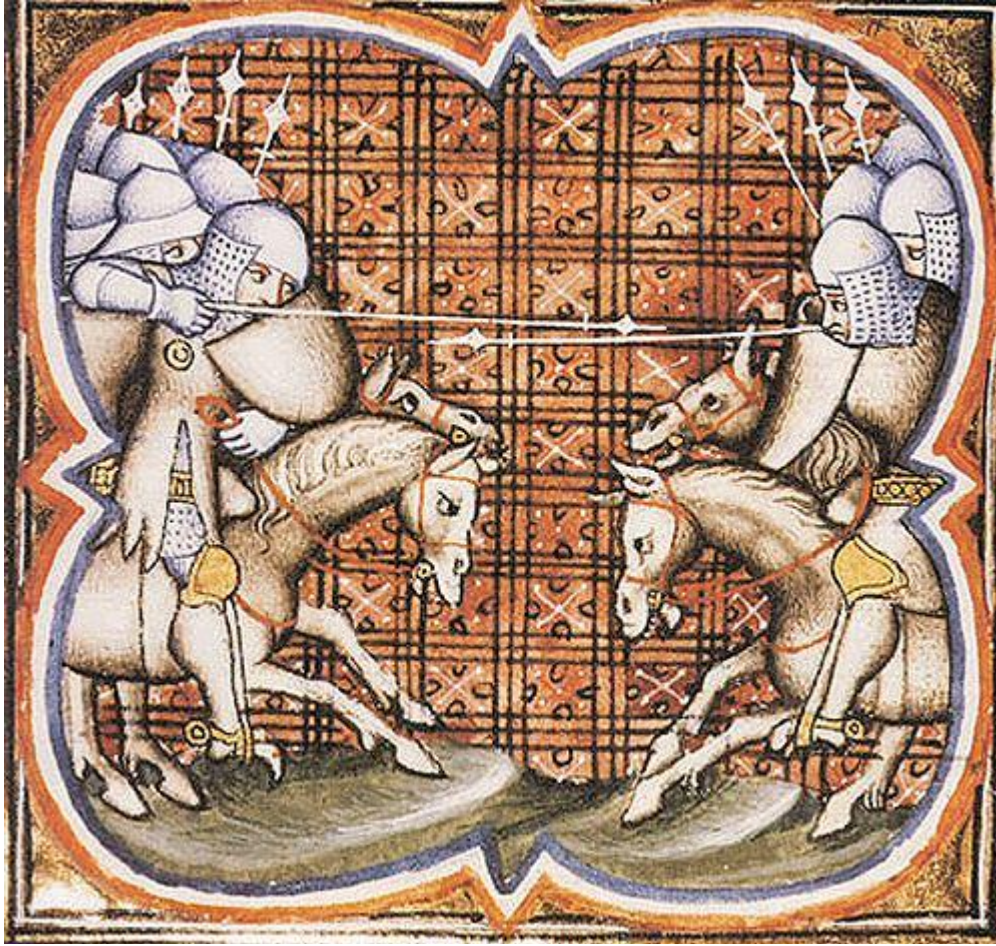
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

MEDIEVALES - BAZIEGE



ACTES DU COLLOQUE D'HISTORIENS du 14 novembre 2009

Publications
de l'ARBRE

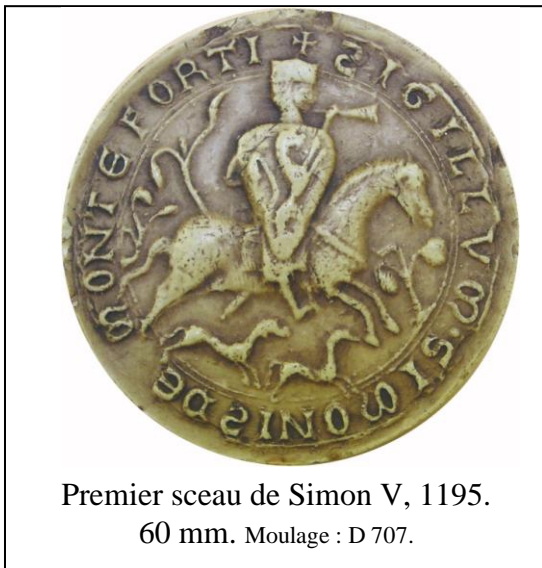
LES SCEAUX DE SIMON DE MONTFORT : UN ITINÉRAIRE POLITIQUEⁱ

Gauthier LANGLOIS

Aventurier fanatique pour les uns, champion de l'Église catholique pour les autres, peu d'hommes ont suscité autant de réactions passionnées en son temps et parfois jusqu'à nos jours. Retour sur l'itinéraire politique du chef de la croisade albigeoise et l'image qu'il donnait de lui à travers ses sceaux.

Un grand baron d'Île de France

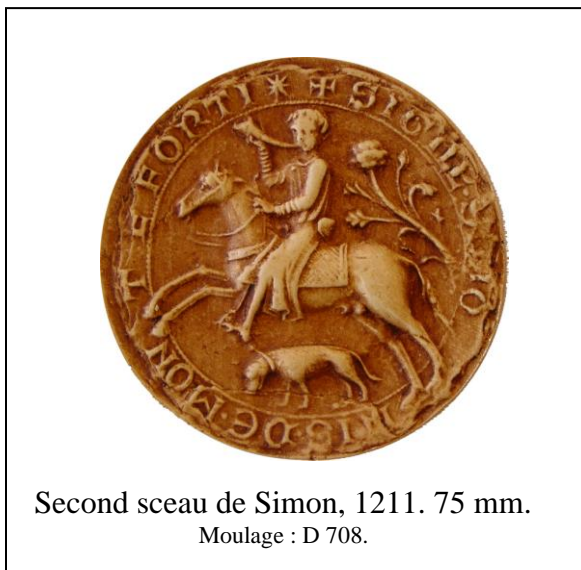
Simon V de Montfort naît vers 1175 dans un lignage appartenant à la haute aristocratieⁱⁱ. Il est apparenté de manière éloignée aux rois de France et d'Angleterre et même au comte de Toulouse. Cependant il n'est pas le mieux loti de sa famille. C'est



Premier sceau de Simon V, 1195.
60 mm. Moulage : D 707.

son oncle Amaury qui a hérité du comté d'Évreux. Simon doit se contenter de la seigneurie familiale de Montfort-l'Amaury dont il a hérité de son père avant 1195. Ce qui en fait tout de même un puissant baron d'Île de France. De son père il a hérité aussi d'une charge d'officier royal, celle de gruyer de la forêt d'Yveline.ⁱⁱⁱ À ce titre il surveille l'exploitation du massif qui alimente les

chantiers des cathédrales des environs et participe avec la cour aux chasses menées par le roi. C'est pourquoi il se fait représenter dans cette fonction sur ses deux premiers sceaux.

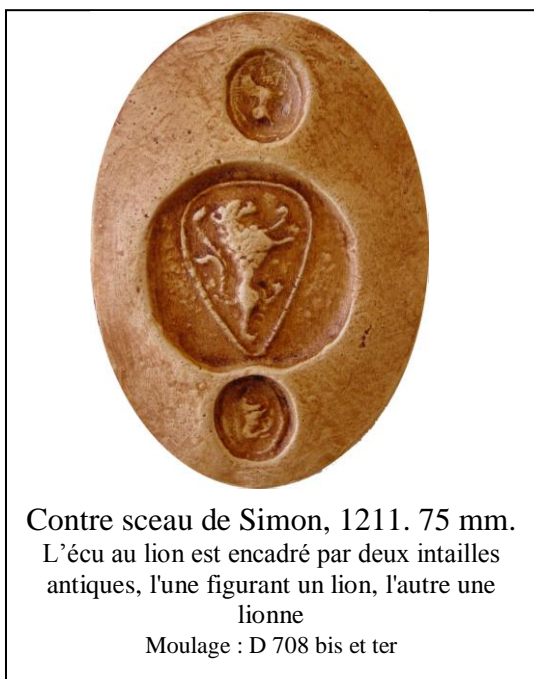


Second sceau de Simon, 1211. 75 mm.
Moulage : D 708.

Cette représentation, il semble en avoir hérité en même temps que la charge correspondante. Son grand-père Simon III s'était fait représenter en cavalier à la chasse.^{iv} On ne connaît pas le sceau de son père mais sa mère Amicie de Leceister en avait repris certains éléments. Le premier sceau d'Amicie connu par une empreinte de

1195 porte un rameau, le second sceau, connu par une empreinte de 1216 porte un arbre.^v Ces arbres évoquent la forêt d'Yveline qui figurait certainement sur le sceau de Simon IV.

Officier royal et chasseur



Contre sceau de Simon, 1211. 75 mm.
L'écu au lion est encadré par deux intailles antiques, l'une figurant un lion, l'autre une lionne
Moulage : D 708 bis et ter

Sur son sceau de 1195 Simon V est figuré à cheval, sonnante de la trompe et portant l'écu.^{vi} Sa tête est revêtue de mailles et coiffée d'une cervelière, c'est à dire d'un casque cylindrique avec une protection nasale. Son bouclier, conformément à

l'époque est très grand et le couvre presque entièrement. On y reconnaît le lion, emblème de la famille de Montfort. Trois arbres et deux chiens remplissant les interstices du champ plantent le décor : celui d'une chasse à cour dans la forêt. La chasse est en effet l'une des distractions favorite de l'aristocratie. Le plus souvent les nobles se réservent l'usage de la chasse au gros gibier et la chasse à l'oiseau de proie, laissant le petit gibier aux paysans. La chasse est aussi une riche source de nourriture qui alimente les

banquets donnés lors des fêtes. C'est enfin un entraînement à la guerre. Il ne faut donc pas s'étonner de voir Simon en armes.



Le lion de la croisade

Le second sceau de Simon est connu par des empreintes datées de 1211 à 1215 mais il est sans doute antérieur à la croisade des Albigeois qui débute en 1209. Le thème et la légende sont identiques à ceux du premier sceau mais la facture en est beaucoup plus soignée, la taille plus grande. C'est que depuis 1204 Simon, s'il n'a pas gagné en fortune, a gagné en prestige. De sa mère il a hérité du comté de

Leicester en Angleterre. S'il ne jouit pas du comté, confisqué par le roi Jean sans Terre, il use au moins du titre de comte. Il s'est de plus illustré pendant la IV^e croisade par sa piété, son courage et sa probité : il n'a pas participé au pillage de Constantinople mais a

ramené un morceau de la vraie croix qu'il a offert au monastère familial des Hautes Bruyères.

Au dos de ce sceau on retrouve encore une fois le lion qui constitue l'emblème des Montfort au moins depuis la génération précédente. En effet Amicie de Leceister portait sur son second sceau un écu chargé d'un lion à la queue fourchée, pendu à un arbre.^{vii} On suppose qu'Amicie avait repris les armoiries de son mari, dont on ne connaît pas le sceau.^{viii} À la génération suivante le fils aîné, Simon V, reprit les armes du père tandis que le fils cadet, Guy, les brisa d'un lambel.^{ix} Le lambel est un motif, ou meuble comme l'on dit dans le langage héraldique, en forme de herse. C'était un motif couramment utilisé en brisure, c'est-à-dire rajouté par le fils ou le cadet aux armoiries familiales pour les distinguer de celle du père ou de l'aîné.

On connaît les couleurs des armoiries des Montfort par plusieurs représentations et armoriaux. La plus ancienne de ces représentations est un vitrail du XIII^e siècle situé dans la cathédrale de Chartres.^x On y voit le fils aîné de Simon, Amaury, à cheval, casqué, tenant de la main droite une lance pourvue d'une bannière, et de la main gauche un écu armorié. Cette bannière se décrit ainsi en langage héraldique : « émanché en pal de gueule et d'argent ». C'est-à-dire partagée en deux par une ligne verticale en zigzag, un coté étant rouge, l'autre étant argenté. Il s'agit de la bannière du fief de Montfort, probablement antérieure aux armoiries qui en ont repris les couleurs. Le fait qu'Amaury, comte d'Evreux et de Gloucester et cousin de Simon V, ait fait de cette bannière ses armoiries, en fait remonter l'usage au temps de leur ancêtre commun, Simon III comte d'Evreux.^{xi} Cette bannière donnera également naissance aux armoiries de la ville de Castres, seigneurie attribuée en 1211 à Guy de Montfort, frère de Simon V. Il est donc probable que Simon V faisait également usage de cette bannière. Mais contrairement à son fils Amaury, il ne l'a pas faite représenter sur son sceau.

Quant à l'écu aux armes des Montfort, il se décrit ainsi : « de gueules au lion d'argent à la queue fourchée ». Soit un écu rouge chargé d'un lion de couleur argentée avec la queue fourchue.^{xii} Le choix du lion comme figure héraldique est fort commun. À

l'époque de Simon, c'est l'animal de prédilection des armoiries, il figure sur environ 15 % des blasons. Les couleurs choisies par les Montfort sont toutes aussi communes. Seule la queue fourchue constitue une originalité relative. Quelle signification symbolique possédait le lion ? Pour Michel Pastoureau « Dans les bestiaires médiévaux, il évoque, d'une manière assez banale, la force, le courage, la générosité, vertus auxquelles s'ajoutent une signification religieuse (Dieu le père) ou plus spécialement christologique, due à ce qu'il a le pouvoir prétendu de ressusciter de son souffle ses petits morts-nés ». ^{xiii} On peut y ajouter la royauté, car le lion est considéré depuis le XII^e siècle comme le roi des animaux. Mais pour la famille de Montfort, le lion est surtout associé à la force car il rappelle par cette qualité le nom de la famille (mon fort). Dans les chroniques Simon est ainsi parfois appelé le « comte Fort », ou le « lion de la croisade » car il incarne presque toutes les qualités qu'on prête au lion. Dans la *Chanson de la croisade* par exemple, le lion (Montfort) est opposé plusieurs fois à la croix (le comte de Toulouse). Tout comme son contemporain Richard « Cœur de lion » dont le blason est un léopard, variante héraldique du lion, Simon de Montfort a su donner à un blason fort banal un grand prestige.

Les emblèmes du lignage : la bannière, les armoiries, l'évocation de la charge de gruyer d'Yveline ont acquis un prestige tel que plusieurs épouses de la famille font figurer sur leur sceau les emblèmes des Montfort. La mère de Simon, Amicie de Beaumont-Leceister, associe sur son sceau la quintefeuille des Beaumont, le lion des Montfort et la forêt d'Yveline. Alix de Montmorency, épouse de Simon, fait figurer la forêt d'Yveline par deux arbres et deux chiens et le lion des Montfort. Mais elle renonce à faire figurer les prestigieuses armes des Montmorency, portées notamment par son frère Mathieu, connétable de France.

Le prince chrétien



Vitrail de la cathédrale de Chartres représentant Amaury de Montfort, vers 1220. Photo d'après F. de Lannoy, J. Labrot « La croisade albigeoise », *Moyen Âge*, n° 30, septembre-octobre 2002.

Peu fortuné pour un membre de la haute aristocratie, Simon est doté en compensation d'une grande énergie et d'une grande ambition qu'il va mettre en pratique en Languedoc avec la croisade des Albigeois. Investi de la vicomté des Trencavel par les croisés au lendemain du siège de Carcassonne, Simon se désigne dans ses actes sous les titres de « comte de Leicester, seigneur de Montfort, par la grâce de Dieu vicomte de Carcassonne et Béziers et seigneur de l'Albigeois et du Razès. » Il ne modifie pas pour autant son sceau

pour y figurer sa nouvelle position sociale. Mais en décembre 1215, après 7 ans de guerres contre les seigneurs occitans, il est investi officiellement du comté de Toulouse par le concile de

Latran. Il s'intitule désormais duc de Narbonne, comte de Toulouse et de Leicester, vicomte de Béziers et de Carcassonne. Le 8 mars 1216 il reçoit l'hommage des habitants de Toulouse et en avril 1216 il prête hommage au roi Philippe-Auguste. C'est sans doute à cette occasion qu'il fait faire un troisième sceau, sceau qui n'est connu que par le fragment d'une empreinte datée d'avril 1217.



Second sceau
de Raimond
VI, comte de
Toulouse,
1204. Diamètre
115 mm. D 743



Reconstitution
partielle du troisième
sceau de Simon,
1217. Diamètre supérieur
à 90 mm. (d'après les
fragments d'un sceau de
Simon et d'un sceau de son
fils Amaury correspondants
aux moulages D 708 et D
748)

Le sceau est l'image que Simon veut donner de son pouvoir. Dirigeant une population qui le rejette majoritairement, il faut qu'il lui montre sa légitimité. Il y fait donc apparaître une double légitimité. Tout d'abord en s'inspirant des sceaux des Raimond de Toulouse^{xiv}, il tente de récupérer le prestige qui entoure cette dynastie. Comme eux il utilise un sceau de grande dimension, comparable aux sceaux royaux, et dépassant même en taille tous ceux de la dynastie comtale à l'exception de celui de Raimond VI daté de 1204. Il se fait représenter en majesté comme les comtes

de Toulouse, seule dynastie princière française à faire preuve de cet usage réservé en principe aux rois. Il s'agit de montrer qu'il est devenu un prince territorial. Le comte est assis sur un trône dont les accoudoirs sont ornés de têtes de chiens. Il est vêtu d'une robe de cour, et tient de sa main droite son épée nue, symbole de son pouvoir exécutif, couchée sur les genoux. Enfin, sa main gauche tient probablement un château ou une église. Sans doute le Château Narbonnais, résidence des comtes à Toulouse ou l'église Saint-Sernin, qui figurent dans la même position sur les sceaux de Raimond V et Raimond VI. Mais là s'arrêtent les ressemblances, car Simon tient à marquer son engagement politique et religieux. La croix de Toulouse, trop associée à la dynastie raimondine ne figure nulle part. Le croissant et l'étoile qui encadrent la tête des Raimond sont ici remplacés par une ou deux croix pâchées. Une croix identique est portée sur l'épaule de Simon, marquant l'état de croisé du comte. Ces croix rappellent aussi que le pape l'a investi de Carcassonne et Toulouse et qu'il lui a confié la mission de combattre les hérétiques. Son autre légitimité, c'est de tenir le comté de Toulouse et les vicomtés de Béziers et d'Albi du Pape, et à travers lui de Dieu. Reprenant un autre usage des comtes de Toulouse et du roi de France, il s'intitule dans les actes et probablement sur la légende du sceau, duc, comte et vicomte « par la grâce de Dieu ». Une image qui coïncide avec celle véhiculée par plusieurs chroniqueurs du XIII^e siècle qui voient en Simon le nouveau Macchabée, allusion aux restaurateurs de la foi et de la royauté juive à Jérusalem dans l'ancien testament (*voir encadré*).

Simon de Montfort « le Macchabée »

Matthias Macchabée et ses cinq fils, dont Simon et Judas, furent les chefs de la résistance juive contre le souverain séleucide Antiochos IV qui tenta, au II^e siècle avant J.C., d'imposer la religion grecque à tous les habitants de Judée et consacra le Temple de Jérusalem à Jupiter. Les Macchabée libérèrent Jérusalem, purifièrent le Temple et obtinrent l'indépendance de la Judée. Simon Macchabée fut le premier prince de cette nouvelle dynastie régnant sur la Judée. Pour les catholiques du XIII^e siècle, il était donc naturel de comparer l'un des

Macchabée avec Simon de Montfort, qui venait de « libérer » le Languedoc des hérétiques et restaurer la vraie foi. Ce d'autant plus que macchabée signifie en hébreux « celui qui frappe » ou « celui qui combat » sous entendu pour Dieu. Cette comparaison apparaît dans deux sources contemporaines de la croisade à propos de la victoire des croisés à Muret. La chronique de Laon affirme que Simon de Montfort « mérite d'être appelé Macchabée », et l'appelle « Simon Macchabée ». Cette comparaison apparaît à nouveau dans la relation de la mort de Simon, « le Macchabée de notre temps ».^{xv} *La Chronique latine du royaume de Castille* parle de la victoire de Muret comme d'un miracle de Dieu par le ministère de Simon de Montfort « qui combattit pour la guerre du Seigneur comme un autre Judas Macchabée. »^{xvi} Se fondant sans doute sur ces chroniques, les généalogies du XVII^e siècle le surnomment expressément Le Macchabée.^{xvii}

Simon donne donc de lui l'image d'un prince de droit divin à l'égal par exemple du roi de France ou de l'empereur, mais aussi l'image du bras armé, du protecteur ou du champion de l'Église catholique. Image pour laquelle il a peu de concurrents parmi les souverains européens après la mort de Pierre II d'Aragon. Son ambition aurait pu le pousser plus loin encore. Car pour lui qui se croit investi d'une mission divine, tout seigneur qui s'oppose à lui est un hérétique et la conquête de ses terres devient légitime. Mais le destin en a décidé autrement. Le 25 juin 1218 un boulet lancé par des toulousains tue d'un seul coup celui qui se prétendait seigneur de Toulouse et assiégeait la ville révoltée.

La postérité

L'image de Simon de Montfort va survivre à travers les sceaux et emblèmes portés par ses fils : Amaury, fils aîné de Simon, suit d'abord les traces de son père. Ses différents sceaux retracent sa carrière politique. Héritier du comté de Toulouse, il se fait représenter sur un sceau en majesté pratiquement identique à

celui de son père.^{xviii} Après l'abandon de ses droits sur le comté de Toulouse et les vicomtés Trencavel au roi de France, il se fait confectionner un nouveau sceau, plus petit.^{xix} Il s'agit d'un sceau équestre. Amaury charge, l'épée haute. Il est coiffé d'un heaume cylindrique couvrant protégeant en partie la nuque et comprenant devant le visage une plaque plus longue protégeant jusqu'au menton. L'écu et la housse du cheval sont aux armes des Montfort. Devenu connétable de France par héritage de son oncle Mathieu de Montmorency, il se fait confectionner un troisième sceau, plus grand que le précédent.^{xx} Si l'avvers est toujours du type équestre, le revers, contrairement aux deux sceaux précédents, ne montre plus le lion des Montfort. A la place figure la bannière des Montfort, encadrée par deux fleurs de lys évoquant sa charge de connétable.

Le plus jeune fils, Simon, semble avoir hérité du caractère de son père en même temps que de son prénom. N. Civel le définit ainsi : « Simon est l'archétype du grand seigneur réformé, pieux et vertueux, mais en même temps avide de richesse et de puissance. » Héritier du comté de Leceister, il en est investi par le roi Henri III en 1231. Il use alors d'un contre-sceau où figure le lion de Montfort. Mais contrairement à l'usage qui veut que les cadets modifient les armes paternelles pour les distinguer de celles conservées par l'aîné, Simon n'ajoute aucune brisure sur son écu. Il se comporte donc comme s'il était l'aîné ou le seul héritier de Simon V. Quelques années après Simon de Montfort-Leicester épouse la sœur du roi, Éléonore d'Angleterre. À partir de cette époque il utilise un nouveau sceau. Il se fait représenter, tout comme dans les deux premiers sceaux de son père, à la chasse



Second sceau d'Amaury, comte de Montfort, 1230 et
son contre-sceau

80 mm. Moulage : D 710 et D 710 bis.



Second sceau de
Simon, comte de
Leceister, 1259.

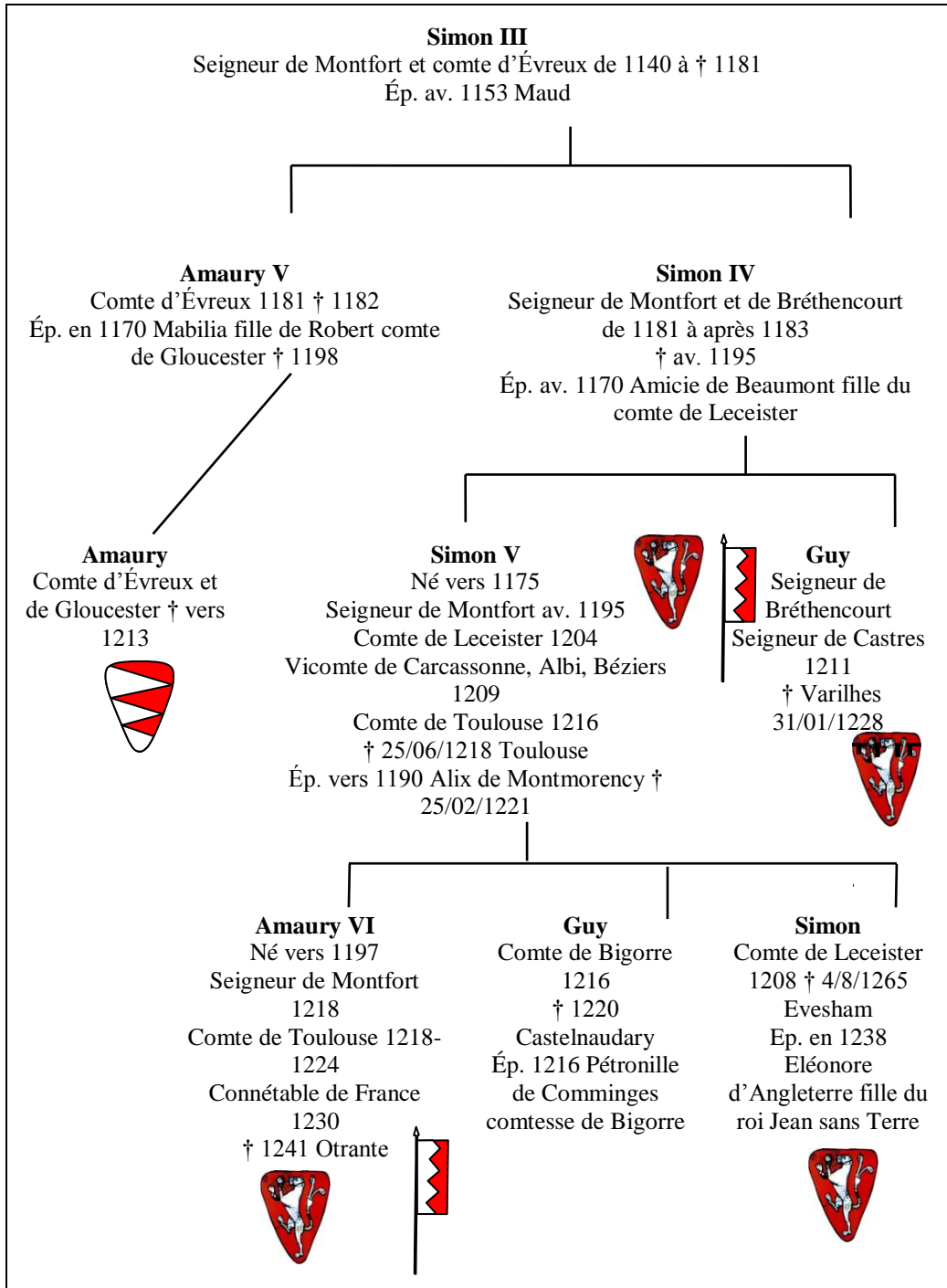
75 mm. Moulage : D
10162

dans une forêt. Ce sceau évoque donc la charge de gruyer de la forêt d'Yveline, charge qui appartient pourtant à son frère Amaury, seul héritier de la seigneurie de Montfort-l'Amaury. Quant à Éléonore d'Angleterre, elle abandonne les prestigieuses armes des Plantagenet pour celles de son époux. Là encore, affirme N. Civel, « la fierté dynastique est si forte et la *fama* [notoriété] telle que la propre fille de Jean sans Terre délaisse les armes de son lignage. »^{xxi}

Simon de Montfort-Leceister finit aussi tragiquement que son père. Méprisant son beau-frère il devint le meneur de la révolte

des barons contre Henri III. Il parvint à imposer au roi les Provisions d'Oxford (1258), limitant le pouvoir royal au profit d'un conseil permanent et du Parlement. Le roi s'inclina d'abord puis tenta de vaincre les rebelles en 1264 à la bataille de Lewes où il fut vaincu et emprisonné avec son fils Édouard. Cependant le prince Édouard parvint à s'échapper. Ce dernier mit fin à la dictature de Simon à la bataille d'Evesham (1265). Simon fut tué lors de l'affrontement et son cadavre fut dépecé et jeté aux bêtes.





Généalogie simplifiée des Montfort
(Tous les collatéraux ne sont pas portés)

ⁱ Cette communication constitue une version actualisée de l'article paru dans *Histoire et images médiévales*, n° 5, décembre 2005, p. 34-38. Depuis nous avons pris connaissance de l'article de Nicolas Civel « Sceaux et armoiries de Simon comte de Leicester et de la maison de Montfort », *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, t. 66, 1996, p. 83-99. Nous n'avons en revanche pas pu lire la version réactualisée de cette étude dans sa thèse : *La fleur de France : les seigneurs d'Ile de France au XII^e siècle*, Turnhout : Brepols, 2006, 602 p. Nous renvoyons donc le lecteur pour toute précision utile aux travaux de N. Civel qui font autorité en la matière, si ce n'est que dans son article, N. Civel suit la généalogie établie par Rhein qui est assez fautive. (Voir note suivante).

ⁱⁱ Michel Roquebert, *Simon de Montfort, bourreau et martyr*, Perrin 2005, a montré que depuis les travaux de A. Rhein, *La seigneurie de Montfort en Iveline...*, Versailles, 1910, l'on confondait en une seule personne Simon V avec son père Simon IV décédé avant 1195. C'est-à-dire que l'on faisait d'Amicie de Leicester, la seconde épouse de Simon III alors qu'elle était l'épouse de son fils Simon IV. C'est aussi à M. Roquebert que l'on doit d'avoir évalué la date de naissance approximative de Simon V.

ⁱⁱⁱ Le rapprochement du sceau et de la charge de gruyer a été fait par Maquet (A.), de Dion (A.), *Nobiliaire et armorial du comté de Montfort-l'Amaury*, Rambouillet, 1881. Boyer (Charles), « Les sceaux de Simon de Montfort », *Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne*, (1955-56) série 4, tome 2 (1959) pp. 187-189. Léchauguette (P.), « La charte lapidaire de Simon de Montfort dans l'église de Saint-Arnoult-en-Yvelines », *Au pays de la Renarde. Société historique et archéologique de Saint-Arnoult en Yvelines*, n° 11, juillet 1970, p. 2-15.

^{iv} Une empreinte très fragmentaire de 90 mm de diamètre, datée d'avant 1181 du sceau de Simon III comte d'Évreux est conservée. (D 902 et D 902 bis). Elle montre sur le revers (D 902) un cavalier sans armes. Le cavalier tient de sa main droite la bride du cheval et a la main gauche repliée sur son buste. Même si sa tête n'est pas conservée, la position des bras exclut qu'il ait pu tenir un cor de chasse. Les portions conservées du champ du sceau ne montrent ni arbre ni chien. Cependant le fait que le cavalier soit sans armes suggère qu'il se trouve à la chasse. L'avvers du sceau montre au contraire Simon III en cavalier armé d'une lance et d'un bouclier.

^v B.n.F ; ms Clairambaut 995, fol. 26 v° et ms. latin 5441-1, p. 260. Voir P. Bony, « Les sceaux des deux sœurs de Beaumont-Leicester, Amicie et Marguerite, au début du XIII^e siècle », *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, tome 60-61, 1990-1991, p. 31-45 et N. Civel, *Op. cit.* p. 92.

^{vi} L. Douët d'Arcq, *Inventaire des collections de sceaux de l'Empire*, Paris : Imprimerie impériale, 1863, sceau 707. Moulage : Archives de France, Service des sceaux, D 707. Dans la suite de l'article la lettre D suivi d'un

numéro désigne à la fois le sceau dans l'inventaire de Douet d'Arcq et la cote du moulage conservé aux Archives nationales.

^{vii} Voir note 5

^{viii} Cela suppose l'adoption de ces armoiries avant 1195. N. Civel, *Op. cit.*, p. 92.

^{ix} Empreintes datées de 1226. D 709 et D 709 bis.

^x Le vitrail est réalisé vers 1220, soit peu après la mort de Simon V et doit donc représenter son fils aîné, Amaury. Voir Pinoteau (H.) et Le Gallo (Cl.), « L'Héraldique de saint Louis et de ses compagnons, *Les cahiers nobles*, n° 27, 1966, p. 22 et Delaporte (Y.) et Houvet (E.), *Les vitraux de la cathédrale de Chartres, histoire et description*, Chartres, 1926, p. 458-460.

^{xi} Sceau d'Amaury comte d'Evreux et de Gloucester conservé sur une empreinte datée au plus tard de 1216, D 10138 et 10138 bis.

^{xii} Dans la majorité des représentations le lion des Montfort a la tête tournée vers la gauche pour le spectateur. Le bouclier étant tenu à la main gauche, la tête est donc tournée vers l'avant, cas le plus fréquent dans l'héraldique médiévale. Cependant sur ses deux premiers sceaux Simon fait figurer un lion avec la tête tournée vers la droite pour le spectateur, ce qui se dit contourné en langage héraldique. Pour le premier sceau il s'agit semble-t-il uniquement d'une question de représentation : l'artiste ayant figuré Simon chevauchant vers la droite il a figuré le lion dans le même sens. Pour la même raison les lions figurés sur les housses des chevaux sont toujours tournées vers l'avant dans le même sens que le cavalier, par exemple sur les trois sceaux d'Amaury de Montfort et celui de son fils Jean. Reste le contre-sceau D 708 bis où le lion est contourné. S'agit-il d'une erreur du graveur du sceau ?

^{xiii} Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Paris : Picard, 1993, pp. 136-143.

^{xiv} Laurent Macé, *Les comtes de Toulouse et leur entourage, XII^e - XIII^e siècles, rivalités, alliances et jeux de pouvoirs*, Toulouse : Privat, 2000.

^{xv} *Chronicon universale*, éditée par A. Cartellieri et W. Stechle, *Conronicon universale anonymi Laudunensis von 1154 bis zum Schluss* (1219), Leipzig/Paris, 1909, p. 82 et 85.

^{xvi} *Chronica latina regum Castellae*, éditée par L. Charlo Brea, *Chronica hispana saeculi XIII*, (Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis, LXXIII), Turnhout 1997, p. 67.

^{xvii} Anselme de Sainte-Marie (augustin déchaussé), *Histoire de la maison royale de France et des grands officiers de la Couronne*, tome 2, Paris : chez Estienne Loyson, 1674, p. 7.

^{xviii} Empreinte datée de 1221, D 748 et 748 bis.

^{xix} Empreinte datée de 1230, de 80 mm. de diamètre, D 710 et 710 bis.

^{xx} Empreinte datée de 1234, D 712 et 712 bis.

^{xxi} N. Civel, *Op. cit.* p. 94.